



**RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

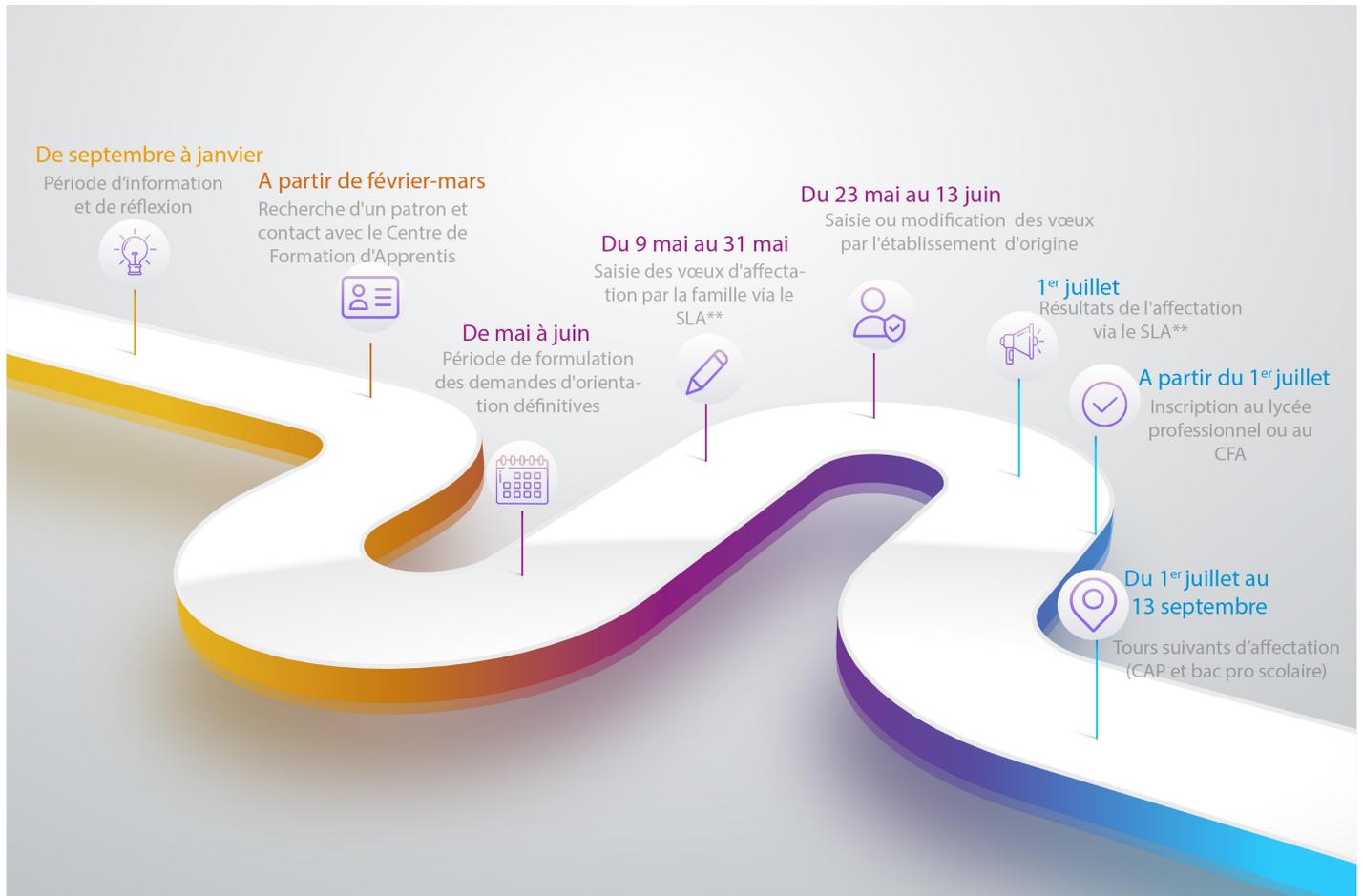
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Après la classe de troisième

Je veux faire un CAP ou un Bac Pro en apprentissage :
que dois-je faire ?



L'année de 3^e vers la voie professionnelle en apprentissage





Je suis en 3^e et je souhaite aller en **1^{re} année de CAP ou en 2^{de} professionnelle en apprentissage.**

1. Je définis mon projet.

- Le métier qui m'intéresse.
- Les formations qui y préparent.
- Les centres de formation d'apprenti (CFA) et les Lycées qui proposent ces formations.
- Les entreprises susceptibles de m'employer.

2. Je contacte l'établissement qui propose la formation en apprentissage visée.

- Je participe aux portes ouvertes (en virtuel ou en présentiel).
- Je consulte son site internet.
- Je prends rendez-vous avec le centre de formation.
- Je consulte son site internet

3. Je cherche une entreprise pour mon apprentissage via :

- mon stage de 3^e, mon entourage (famille, amis), les événements et salons de l'apprentissage, le CFA, la Chambre de commerce et d'industrie ou la chambre des métiers et de l'artisanat...

4. Je cherche des alternatives si je ne trouve pas d'entreprise.

- Je participe aux portes ouvertes (en virtuel ou en présentiel) des lycées professionnels.
- Je parle de mon projet avec mon professeur principal.
- J'échange avec un psychologue de l'éducation nationale dans mon établissement ou dans un CIO.

5. Je fais mes vœux via le SLA*

- Pour des formations en apprentissage après avoir pris contact avec le CFA concerné.
- Mais aussi pour des formations sous statut scolaire.
- Je peux formuler jusqu'à 10 vœux dans mon académie.

* Le SLA: le service en Ligne d'Affectation permet aux familles l'accès dématérialisé à la consultation de l'offre de formation en lycée et en CFA ainsi que la saisie des vœux.

En pratique

Il me faut une décision d'orientation vers la voie visée pour pouvoir y formuler des vœux.

- Je peux formuler de 1 à 10 vœux classé(s) par ordre de préférence en mixant formations sous statut d'apprenti et formations sous statut scolaire.
- Pour m'aider à formuler mes vœux avec le SLA*, je me rapproche de mon établissement ou du centre d'information et d'orientation (CIO).

Pour les jeunes en situation de handicap

Je m'adresse au référent handicap de la Chambre des métiers et de l'artisanat ou de la Chambre de commerce et d'industrie.



**RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guide complet de l'affectation 2022 sur le site académique :
www.ac-lyon.fr/affectation-et-sectorisation-122099

Site de la région Auvergne-Rhône-Alpes
<https://nostalentsnosemplois.auvergnerhonealpes.fr>

Site d'information sur l'Enseignement agricole
<https://laventureduvivant.fr>

Site des chambres de métiers et de l'artisanat
<https://www.apprentissage-auvergnerhonealpes.fr>

Site des chambres du commerce et de l'industrie
www.auvergne-rhone-alpes.cci.fr

Site de la chambre d'agriculture
<https://aura.chambres-agriculture.fr/metiers-formations>

Le guide des formations scolaire en apprentissage de la DRAAF
<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Le-guide-des-formations-scolaires>

Site de l'agence régionale de l'orientation
www.auvergnerhonealpes-orientation.fr

Site de l'ONISEP
www.onisep.fr/Cap-vers-l-emploi/Alternance

**Pour toute information sur l'orientation,
n'hésitez pas à vous rendre dans un CIO
près de chez vous.**

Les CIO dans l'académie de Lyon :
www.ac-lyon.fr/les-cio-de-l-academie-de-lyon-122050

Accès au service en Ligne Affectation (SLA) :
<https://educonnect.education.gouv.fr>



Région académique Auvergne-Rhône-Alpes

DRAIO de Lyon

Mars 2022